

Réunion du 20 Mars 2018 à 18h30

Absent excusé : F. Saint-Oyant

- **Compte administratif**
Après avoir vérifié tous les chapitres, il est constaté au 31/12/2017 un excédent de trésorerie d'un montant de 119.686,59 €, somme qui sera « injectée » dans le budget primitif 2018.
- **Préparation du budget primitif 2018**
 - Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les impôts locaux.
 - Investissements 2018 :
 - * démolition de la cloison et des placards, remplacement des 2 fenêtres, fourniture et pose d'un doublage en placo avec joint dans l'ancienne cuisine derrière le secrétariat,
 - * suite à ces travaux, un agencement est prévu avec la fabrication sur mesure de divers meubles, placards et rayonnage en stratifié,
 - * fourniture et application d'un enduit brossé vu pierre sur le mur derrière la mairie et derrière les toilettes des enfants, isolation extérieure des toilettes de la mairie,
 - * réalisation d'une tranchée et pose de tuyaux PVC pour l'évacuation des eaux pluviales rue de la Gibardière,
 - * relève d'une bordure de trottoir sur une longueur de 7 m et pose d'un béton taloché rue des Boissonnards,
 - * demande de devis pour le réaménagement de la partie caillouteuse de la cour de l'école,
 - * achat du défibrillateur,
 - * achat d'une table à poser devant la salle polyvalente.

Le conseil municipal décide d'inscrire la somme de 30.000 € pour tous ces investissements à l'article 21 du budget primitif 2018.
- Concernant l'aménagement de certains trottoirs de la commune, le conseil municipal souhaite attendre l'année prochaine afin de faire un projet global et demander des subventions spécifiques.
- Au chapitre des subventions communales, celles-ci sont toutes reconduites. La nouvelle association de la pêche du Grand Marchais recevra une enveloppe de 120 €. Une demande de subvention a été présentée par l'ADMR mais le conseil municipal souhaite avoir plus d'informations sur son fonctionnement afin de se positionner.

- Suite au contrôle sécurité de la salle polyvalente, quelques travaux étaient à effectuer. Le montant total de ces travaux s'élève à 818,40 € TTC
La commission de sécurité s'est réunie le 16 mars à la sous-préfecture de Vendôme et a émis un avis favorable au fonctionnement de notre salle polyvalente.
- La subvention octroyée par le conseil départemental au titre de la DSR 2018 est de 11.000 €.
- Après que M. Bruno David ait donné son avis, le défibrillateur a été acheté pour la somme de 1.885 € HT soit 2.262 € TTC. Il ne reste plus qu'à l'installer à l'entrée extérieure de la salle polyvalente. Tous les habitants de la commune seront invités pour une démonstration.
- Le conseil municipal propose d'effectuer un nettoyage de printemps le samedi 7 avril de 9h à 12h, des affichettes seront distribuées dans les boîtes aux lettres.
- Daniel Savigny a donné le compte rendu de la visite du colonel au centre des pompiers de Selommes.
- Pascal Leroi a fait un résumé de la dernière réunion de ValDem.
- Pascal Noyau a informé sur les derniers objectifs du syndicat mixte du pays vendômois.
- Prochaine réunion le vendredi 13 avril pour le vote du compte administratif 2017 et du budget primitif 2018.

La séance est levée à 20h30